

**DEPARTEMENT
 DES
 PYRENEES-ATLANTIQUES
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE SAUVAGNON**

Séance du 7 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGE, CAMPOS, CAPDEVILLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : M. REIMANN (M. CAYRON)

Absent excusé : M. PROVENCE

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

oo

Objet : Foncier : Incorporation de parcelles privées

Le Maire expose à l'assemblée que diverses voies sont restées privées bien qu'ouvertes à la circulation publique.

Il précise que ces voies pourraient être incorporées et classées dans la voirie communale, ce qui ne nécessite pas d'enquête publique, l'article L.141-3 du Code de la Voirie Routière en dispensant les classements et déclassements des voies communales, sauf lorsque l'opération a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, ce qui n'est pas le cas ici.

Il convient aujourd'hui de régulariser cette situation.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE - d'acquérir à titre gratuit les parcelles suivantes :

Dénomination de la voie	Parcelles	Propriétaires	Superficie
Chemin des Châtaigniers	AC 717	SARL Aménagements terrains et constructions immobilières et SARL ERTSI	10 a 43 ca
Clos des Marguerites	AH 583	SCI Mobi 64	12 a 84 ca
Chemin des Acacias	AH 495	SARL Promo Terre	15 ca
	AH 616		14 a 80 ca
	AH 617		85 ca
Chemin du Jouandot	AC 756	PEYS Jean-Pierre	6 a 76 ca
Chemin Touja	AC 525	Consorts CAPDEVILLE et PELLURE	1 a 25 ca
	AC 526		12 ca
	AC 532		12 ca
	AC 537		5 a 92 ca
	AC 737	Muriel PELLURE	4 a 92 ca
	AC 744	CAPDEVILLE Jacqueline	1 a 36 ca

Chemin Haü	AO 274	Association syndicale des acquéreurs du lot du lotissement	17 a 01 ca
	AO 262	Consorts DARETTE	17 ca
	AO 264		16 ca
Chemin Clos Labourie	AP 1067	ASL Clos Labourie	20 a 94 ca
	AP 1082	SAS Francelot	1a 06 ca
Chemin du stade	AE 645	Garlimmo	38 ca
	AE646		34 ca

- de classer ces voies dans la voirie communale ;

- d'acquérir également la parcelle AC 716 d'une superficie de 357 m² auprès de la SARL Aménagements terrains et constructions immobilières et de la SARL ERTSI à titre gratuit.

PRECISE que la voie cadastrée AH 583 portera le numéro 119 et la dénomination suivante Clos des Marguerites.
que la voie cadastrée AP 1067 et 1082 portera le numéro 121 et la dénomination suivante :Chemin Clos Labourie

CHARGE le Maire de procéder aux démarches nécessaires à cette opération, notamment de mettre à jour le plan et le tableau de classement des voies communales.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.
Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance

Le Maire,



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	21	22
CONVOCAATION		
Date :	03/10/2022	
Affichage :	03/10/2022	

N° 2022-77D